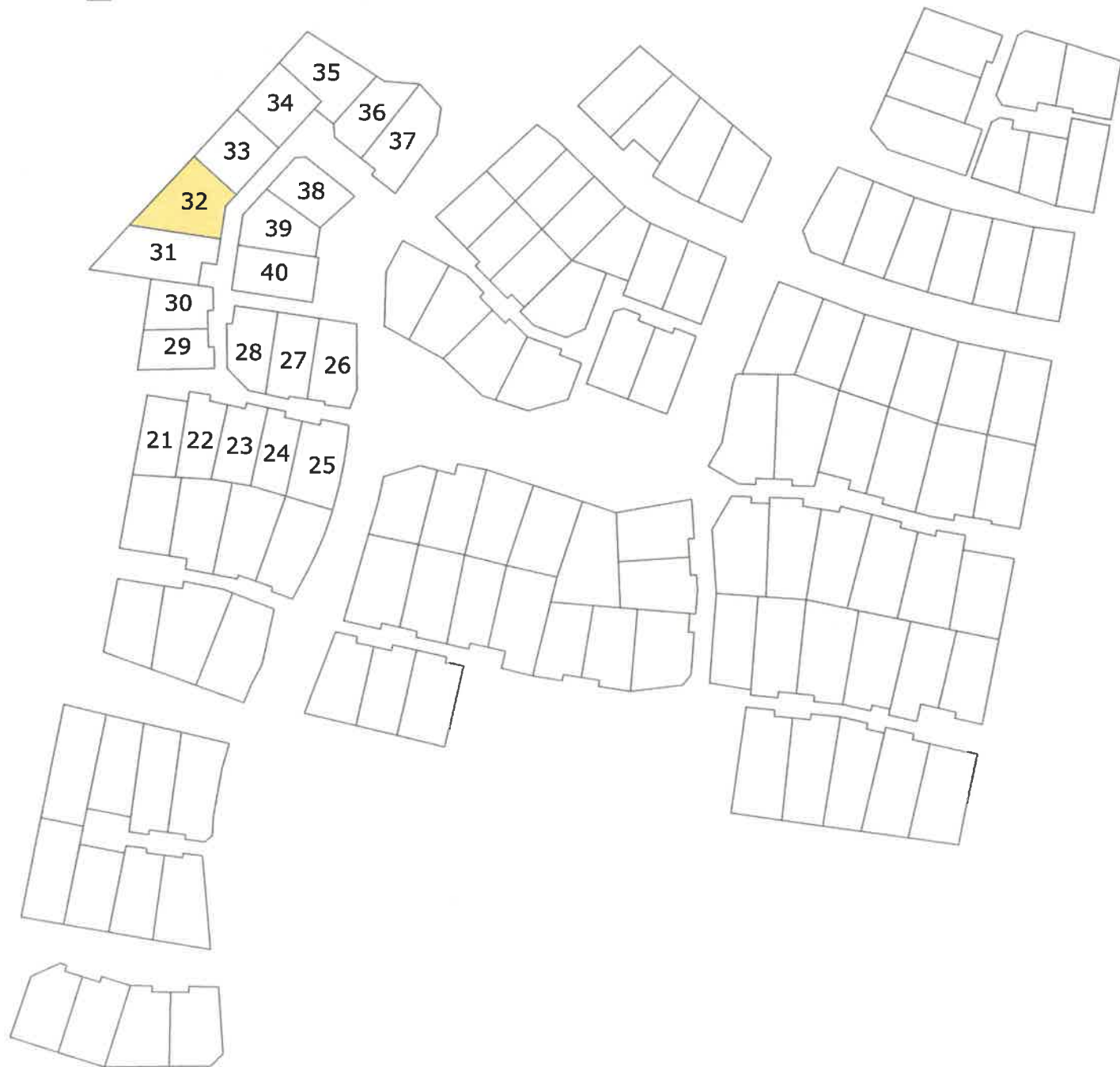


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Siège Social
1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 MontVal sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

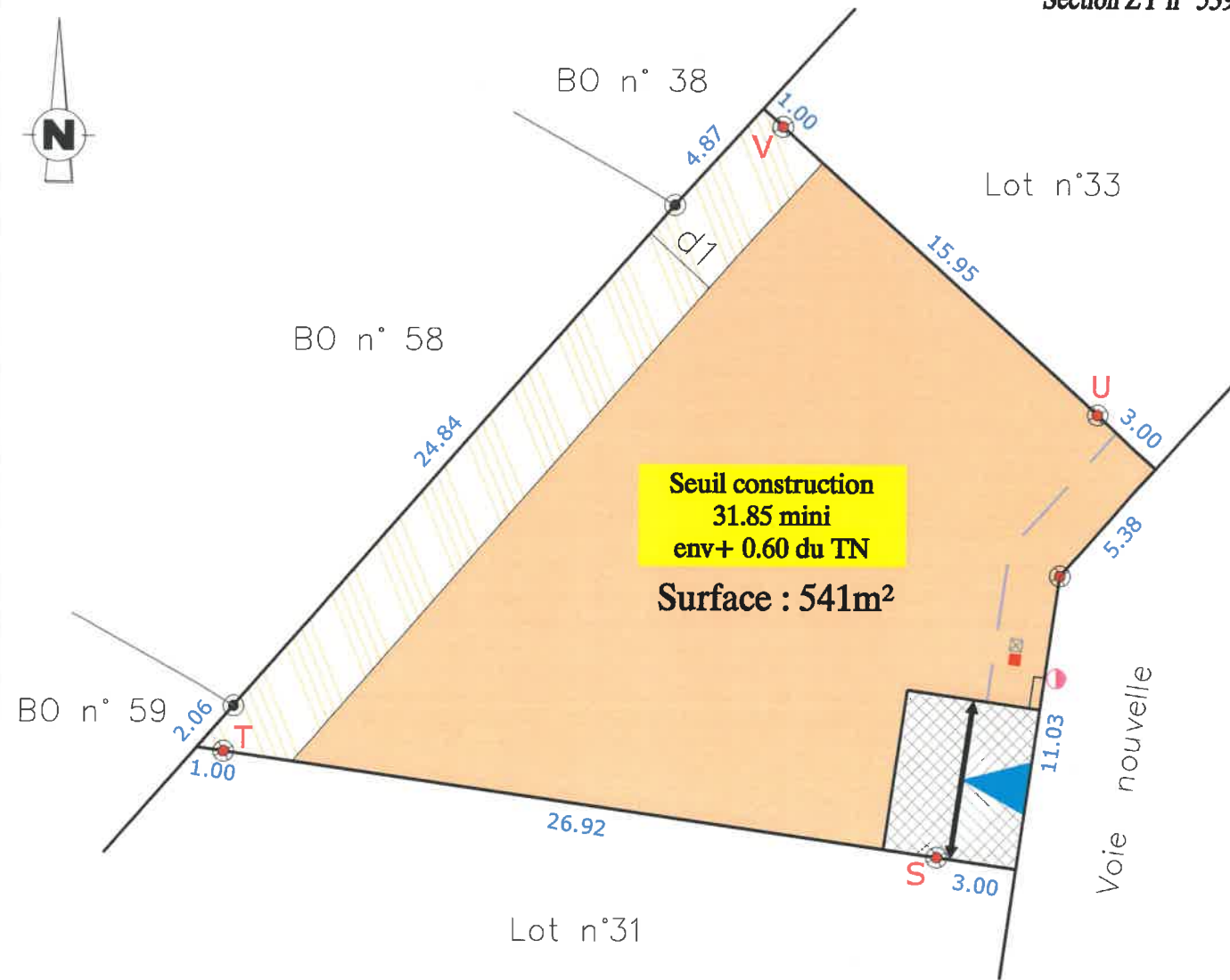
Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com

DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 32

PLAN MASSE

Section ZY n° 539



Borne OGE plaquette	Emprise inconstructible	Accès imposé 6,00x5,00m
Borne OGE ancienne	Emprise constructible primaire	Accès glissant 6,00x5,00m
Eaux usées	Emprise constructible secondaire	Seuil construction ... mini env+ ... du TN
Eaux pluviales	Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale	Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
Candélabre	Marge de retrait définissant les emprises constructibles	
Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	
Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 27 Juillet 2018
Référence = GL/2018/20947

Echelle : 1/250

Ville de LA FLECHE
LOTISSEMENT « La Gaillardière II »
LOT n° 32

SARTHE HABITAT vend le lot n° 32 d'une superficie réelle de 541 m², joignant :

- au Nord, le lot n° 33,
- à l'Est, la voie nouvelle,
- au Sud, le lot n° 31,
- à l'Ouest, les parcelles BO n° 59, 58, 38.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 539 « La Gaillardière II » Surface réelle..... **5 a 41 ca**

SUIVANT D.A. n° 3713 R vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 25 Juillet 2018

DELIMITATION

D'une façade de :

- 16.41 m (11.03 + 5.38 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 2.06 m en bordure de la parcelle BO n° 59,
- 24.84 m en bordure de la parcelle BO n° 58
- 4.87 m en bordure de la parcelle BO n° 38

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 31 par la ligne droite ST matérialisée comme suit :
 - au point S, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point T, par une borne O.G.E. plaquette située à 1.00 m en retrait de la limite de propriété voisine (BO n° 59), à 26.92 m de la borne S.
2. avec le lot n° 33 par la ligne droite UV matérialisée comme suit :
 - au point U, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point V, par une borne O.G.E. plaquette située à 1.00 m en retrait de la limite de propriété voisine (BO n° 38), à 15.95 m de la borne U.